Accusé de réception de la préfecture en date du mardi 15 novembre 2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

VILLE DE NIORT

Direction du Secrétariat Général

Arrêté n° 2022-612

COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS D'IMMOBILIÈRE ATLANTIC AMÉNAGEMENT - Délégation à Madame Véronique ROUILLÉ-SURAULT

Le Maire de la Ville de Niort ;

Vu les articles L.2122-18 et L.2122-25 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles L.441-2 et R.441-9 du Code de la Construction et de l'Habitation ;

Vu l'arrêté en date du 17 août 2020 désignant Monsieur Michel PAILLEY pour siéger à la Commission d'attribution des logements d'Immobilière Atlantic Aménagement ;

Considérant qu'il convient de désigner un nouveau représentant ;

ARRÊTÉ

Art. 1 – Sous la surveillance et la responsabilité du Maire, délégation est accordée à Madame Véronique ROUILLÉ-SURAULT, Conseillère municipale, pour siéger à la Commission d'attribution et d'examen de l'occupation des logements d'Immobilière Atlantic Aménagement, commission siégeant à Niort.

Art. 2 – La présente délégation prend effet dans les conditions prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales. L'arrêté du 17 août 2020 est abrogé.

Art. 3 – Copie du présent arrêté sera transmise au Préfet du Département des Deux-Sèvres, publiée et notifiée à l'intéressée.

Fait en Mairie à Niort, le 27/10/2022

Le Maire de Niort,

Signé

Jérôme BALOGE